

JUIN 2004

Non à la casse du quartier des écrivains.

Vendredi 2 juillet à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée « mariages » de l'Hôtel de Ville, rue Gambetta).

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, PCF Mantes, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Pour prendre rendez-vous en Mairie (les mercredis de 15h00 à 17h00) : téléphoner au secrétariat des conseillers municipaux au 01 34 78 81 31.
- E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, il vous suffit de me le faire savoir.

Si vous pensez que la démocratie a besoin d'informations et que vous souhaitez m'aider financièrement, adressez votre don à PCF MANTES, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville (Chèques à l'ordre d'ADF PCF. Un reçu - pour déduire de vos impôts - vous sera envoyé). Merci d'avance.

208 logements vont y être détruits (allée Descartes, rues Pierre Corneille et Jean Racine ainsi que le 6, rue Boileau). Ils seront remplacés par 90 maisons de ville (en locatif privé ou en accession).

C'est scandaleux.

Parce que les locataires n'en ont pas été informés avant et qu'on va proposer à beaucoup de quitter Mantes. Parce que peu de résidents actuels auraient les moyens de se loger dans ces maisons de ville. Parce que c'est l'organisme qui est chargé de collecter le versement des entreprises pour le logement social qui financerait ces destructions. Cet argent manquerait donc par exemple pour les réhabilitations.

Les conséquences seraient importantes pour Mantes la Jolie.

Parce que ces destructions provoqueraient une nouvelle baisse de la population, elles risqueraient d'entraîner de **nouvelles fermetures d'écoles** – voire d'un collège (Chenier ?). Parce que les subventions données par l'Etat à la ville sont directement liées à la population, ces destructions entraîneraient d'une manière ou d'une autre **de nouvelles hausses des impôts** (impôts locaux ou nouvelle augmentation de la taxe sur les ordures ménagères). Parce que, du coup, pour tenter de « retrouver » de la population (mais plus riche), la Municipalité laisse le **champ libre aux promoteurs privés** – notamment à Gassicourt. Parce que, compte tenu de la pénurie de logements à des prix abordables, la plupart des **jeunes couples** se formant **devraient quitter Mantes la Jolie**.

C'est la raison pour laquelle j'ai voté contre ces destructions et, dans cette logique, contre la charte de relogement qui y était associée.

J'appelle tous les Mantais qui refusent cette politique à me contacter. Ensemble, nous pouvons faire reculer la Municipalité.

Conseil municipal du 24 mai

Fermeture de l'Abattoir : quelles solutions pour l'Aïd?

Le Conseil municipal a décidé de vendre la chaîne d'abattage de volailles aujourd'hui inexploitée. A cette occasion, je suis intervenu sur l'avenir de l'abattoir public et les conséquences de sa fermeture sur l'Aïd. En effet, situé sur l'emplacement de la future ZAC des Bords de Seine, la majorité de droite a déjà programmé sa fermeture (il ne restera plus que deux abattoirs dans la région à Evreux et à Rouen).

En ce qui concerne l'Aïd, j'ai rappelé que la ville se devait d'assurer la liberté des croyances et des pratiques religieuses. J'ai donc demandé quelles solutions étaient envisagées pour permettre l'abattage des moutons au moment de l'Aïd.

Dans sa réponse, Monsieur Sevin (*) m'a assuré que des études sont en cours. Elles associent la Sous-préfecture, la CAMY et le Conseil du culte musulman. Je resterai très vigilant.

Ecoles enfin rénovées.

Pour les écoles Cousteau, violettes et campanules, les menuiseries extérieures vont être remplacées, des cours de récréation rénovées (Cousteau et Violettes) et l'étanchéité va être reprise pour les Campanules.

J'ai voté pour. Cela vaut nettement mieux que la fermeture de deux écoles au Val-Fourré à laquelle la Municipalité a déjà procédé.

Qui a voté quoi ?

La rénovation a été votée à l'unanimité(*)

Vidéosurveillance : nouvelles dépenses

26 000 euros pour être conseillée. C'est que la majorité de droite avait déjà dépensé. Elle vient de s'apercevoir qu'il lui fallait aussi être conseillée sur le centre commercial Mantes II. Côté : 2 400 euros (hors taxe) en plus.

J'ai rappelé que la vidéosurveillance était inefficace (sinon à faire mettre des cagoules aux malfaiteurs) et que je privilégiais la volonté de tous mieux vivre ensemble à la culpabilisation de toute une population, la prévention à la répression. J'ai voté contre.

Qui a voté quoi ? ()*

Pour : Droite et Front national

Contre : groupe communiste et partenaire, DECIL.

Rues mises en sens unique

Les rues de Gassicourt et Braunstein vont être mises en sens unique et leurs chaussées réduites pour limiter la vitesse de circulation.

Ceci dit, la mise en sens unique d'une rue a plutôt tendance à augmenter cette vitesse (surtout la nuit comme c'est déjà le cas rue de La Liberté). J'ai proposé également qu'on profite de ces travaux pour mettre en place des pistes cyclables.

La délibération, comme d'habitude, a été mise aux voix sans tenir compte des avis exprimés :

Qui a voté quoi ? ()*

Pour : Droite et front national

Abstention : groupe communiste et partenaire, DECIL

Eau potable : risques de pollution.

Il y aurait un danger de pollution des sols et des eaux à l'intérieur du champ captant d'eau potable de Rosny si la société ESSOR-INVEST s'installait dans le parc d'activités « Les Marceaux ». C'est ce que fait ressortir l'étude rendue obligatoire par la loi avant l'implantation d'une entreprise classée « SEVESO ». Peut-on prendre un tel risque alors qu'il est tout à fait possible d'autoriser cette entreprise dans une autre commune de la CAMY (en dehors du champ captant) ? J'ai estimé que le principe de précaution devait s'appliquer et j'ai voté contre.

(A Rosny même, après une réunion publique sur le sujet plutôt houleuse, ce sont surtout des voix de gauche qui se sont élevées contre cette autorisation lors du Conseil municipal : Premier adjoint au maire, élus communistes et vert. La droite, elle, à part un élu, a voté pour.)

Qui a voté quoi ? ()*

Pour : DECIL, Droite, Front national

Contre : groupe communiste et partenaire

(*) *Le Maire, Pierre Bédier, et les trois élus du groupe socialiste étaient absents du Conseil municipal.*

Je suis intervenu par courrier...

... pour un problème de bruit rue James Joule, pour que le terrain de jeux rue Chaptal soit clôturé afin d'éviter les bris de vitres par les ballons, pour que la chaussée de la rue de La Liberté soit réduite au carrefour de la rue E. Zola pour réduire la vitesse au passage pavé notamment la nuit, pour l'installation de bancs dans le parc du château, pour divers cas personnels..

Pour Mantes la Jolie, il y a besoin de communistes plus nombreux.

Rejoignez le PCF

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

A retourner à : PCF Mantes, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville

